

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE



FAIRE NOTRE PART

L'INFO MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO:



Fulgenciennes et fulgenciens,
Bonjour,

Le dossier de l'eau potable va souffrir d'un autre retard. La Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) avait convoqué la municipalité et tous les intervenants inscrits au dossier pour une rencontre suite au dépôt, le 25 mai dernier, du rapport complet de la recherche en eau souterraine incluant les essais de traçage. La rencontre qui devait avoir lieu le 22 juin à Saint-Fulgence a été reportée à une date ultérieure.

Pour faire suite aux mauvaises nouvelles, faute d'inscriptions, il n'y aura pas d'animation de terrain de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans durant la période estivale. De plus, ce sont quatre (4) de nos étudiants qui sont privés d'un emploi d'été. La municipalité a tout mis en œuvre, ces deux (2) dernières années pour offrir un service plus adéquat en adhérant au Regroupement Loisirs et Sports régional. Est-ce un service que vous voulez voir disparaître? Pourtant, nous avons 137 jeunes qui fréquentent notre école pri-

maire. Pensez-y!

Enfin une bonne nouvelle! Elle a été annoncée et attendue depuis fort longtemps. Le 18 mai 2005, la Gazette officielle du Québec concrétisait par la publication de l'arrêté du ministre des Ressources naturelles et de la faune, l'établissement du refuge faunique des Battures de Saint-Fulgence.

Avez-vous remarqué! Ça vaut la peine de faire le détour. La municipalité procède présentement à la relocalisation et à l'amélioration des installations de terrain de jeux où le terrain de tennis. Ce endroit sera plus sécuritaire et mieux adapté aux besoins de nos enfants. Vous pourrez en profiter dès cet été.

Pour nos amateurs de bicyclette BMX et de planche à roulettes, un module de « skate-parc » est déjà installé sur la patinoire. Merci à la « Maison des jeunes » partenaire de la municipalité pour la réalisation de ce module.

Ça bouge à Saint-Fulgence et que de réussites ! Parlons de:

- *Expo-nature du 14 au 17 avril dont nous étions la municipalité hôte;*
- *La fête au village du Festival de la bernache, le premier mai qui a accueilli 10,000 visiteurs;*
- *Nos Chevaliers de colombe qui ont amassé 9,000\$ lors de leur premier tournoi de golf bénéfice le 28 mai, 1,000\$ de plus que l'objectif fixé;*
- *« Défi Pierre Lavoie » (acidose lactique) que nous avons reçu le 18 juin à 22h10;*
- *La fête de la Saint-Jean-Baptiste qui a été célébrée le 23 juin.*

Félicitations et merci à tous les bénévoles des organismes, pompiers volontaires, employés, commerçants, à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ces activités, qui les ont encouragés et qui ont contribué au rayonnement de Saint-Fulgence. En terminant, j'ai annoncé lors de la séance publique du conseil que je solliciterai un deuxième mandat à la mairie cet automne. Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances!

À bientôt,

Gisèle Girard
Maire



Mot de madame le maire	1
«Maison des jeunes »	2
Feux d'herbe et d'abattis	2
Société de développement	3
Journée ornithologique	3
Ordures ménagères et ressourcerie	3
Urbanisme	4





La « Maison des jeunes »...

Dans le cadre du cours de socialisation ayant pour but d'aider à financer les activités de la saison estivale de la Maison des jeunes, des étudiants en 3^{ième} secondaire ont apporté leur participation en organisant le lave-athon. Nous voulons souligner leur grand sens des responsabilités, leur leadership et leur dynamisme.

Au mois d'avril, les membres de la Fraternité de l'Age d'Or en partenariat avec la « Maison des jeunes » ont reçu une subvention de 15 000\$ dans le cadre du programme « *Nouveaux horizons pour les aînés* ». Ce projet a pour but de créer des liens entre les générations. Nos aînés auront à réaliser et à en-

seigner des formations aux jeunes sur le jardinage, le tricot, la cuisine et l'ébénisterie. Pour leur part, les jeunes sensibiliseront nos aînés à une formation sur le multimédia. Il va s'en dire que les dirigeants et les adolescents de la Maison des jeunes sont fiers de réaliser ce projet. De plus, des soirées d'animation et des voyages sont prévus entre nos deux clientèles.

Chapeau!

SOUPER SPAGHETTI

Lors de notre souper spaghetti, tenu le 28 mai dernier, nous avons récolté la somme de 840 \$. Cette somme servira à financer nos activités tout au long de l'année.

Merci ! ♥♥

Activités prévues pour les jeunes 12-17 ans:

30 juin: nuit vidéo

06 juillet: safari visuel aux baleines

29 juillet: concours musicados St-Fulgence

Concernant le concours de musique, un montant de 5 \$ est demandé pour l'inscription individuelle et 10 \$ pour un groupe. Cet argent sera remis en bourses parmi les gagnants. D'autres activités sont prévues pour le mois d'août.

Pour faire partie du concours de musique ou participer aux activités, vous téléphonez au 674-2809.

*L'équipe
d'animation*



Feux d'herbe et d'abattis.....

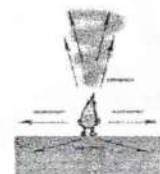
À chaque année, le service des incendies reçoit des appels pour signaler des feux d'herbe et des feux d'abattis. Nous vous informons qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de procéder à l'allumage de tels feux. En effet, la réglementation municipale le

confirme avec le règlement 00-144 sur les nuisances.

Concernant les feux d'abattis, ils sont tolérés, **mais attention, seulement avec un permis** émis par le directeur du service des incendies.

« *Votre sécurité, ça nous tient à cœur!* »

*Claude Bélanger
Chef pompier*



La Société de développement....

Bonjour à vous tous,
Nous vous informons qu'à l'automne, nous vous ferons parvenir un « Info-spécial » concernant toutes les réalisations de la Société de développement de l'année d'opération 2004-2005. Dorénavant, lors de la lo-

cation de la salle du Pavillon de l'Anse, un dépôt de 30\$ plus taxes, non-remboursable, sera exigé.

Le bureau de la Société sera fermé du 18 juillet au 5 août. Nous avisons les organismes et toutes les personnes qui se pré-

valent de nos services de bien vouloir en prendre note.

Bonne nouvelle!

L'Auberge Tourelle est réouverte depuis le 24 juin.

Pierre Fortier, agent de développement



Journée ornithologique au CIBRO...

Pour le plaisir des yeux et pour apprendre à les connaître davantage, venez «*Vivre les activités animées réservées normalement au groupes scolaires*», le samedi, 16 juillet prochain de 9h à 14h30. Laissez-vous surprendre par des rencontres inusitées avec des oiseaux, des fleurs et les habitats du CIBRO. Laissez-vous emporter par la magie sonore et visuelle des oiseaux et faites connaissance avec la

sympathique équipe du CIBRO tout en prenant contact avec la nature.

Avant-midi: Initiation à la morphologie et aux comportements des oiseaux. (1 heure)

Randonnée en montage (1 heure)

Dîner suivi du diaporama sur le Merle bleu de l'est;

Après-midi: le guide accompagnera les participants au Marais de la digue.

Magnifique journée en perspective. Prière de réserver vos billets le plus

tôt possible.

Coût: 7.00\$ pour les non-membres; membres gratuit.

Renseignements: Nancy Duchesne 674-2425

Accessoires nécessaires: Jumelles, guides d'identification et bonnes chaussures de marche.

De plus, gagnez un chandail affichant un Chouette lapone en participant au concours, «*Quel nom vous est le plus familier pour désigner le CIBRO*»?.

On vous attend!



CENTRE
d'interprétation des battures
et de réhabilitation des oiseaux
DE SAINT-FULGENCE

Ordures ménagères et ressourceries

RAPPEL: Vous pouvez disposer de tous monstres ménagers à chaque semaine lors de la cueillette des ordures ménagères. Pour ce qui est des matériaux: de construction, démolition, métaux, résidus verts (branches en longueur de

8 pieds maximum), et pneus (sans jante d'acier 24 pouces maximum), deux ressourceries sont à votre disposition dont voici les adresses:

Pour le secteur Nord:
2932, rue Vimy

Pour le secteur Sud:
3333, boul. Talbot

Pour connaître les heures d'ouverture et pour tous autres renseignements, contactez les travaux publics de Ville Saguenay au numéro de téléphone 698-3259.

C'est un service gratuit, profitez-en!





URBANISME... Permis et réglementation

Tout propriétaire voulant effectuer des travaux de construction, de transformation (changement fenêtre, porte, toiture, finition extérieure, réparation intérieure, armoires de cuisine...) d'agrandissement, d'addition de bâtiment (garage, remise, abri d'auto,...), d'installation septique, d'installation ou de réparation de son puits d'alimentation en eau, construction ou réparation d'un quai, abri à bateau, de stabilisation des berges et de changement de destination d'un immeuble (garage automobile transformé en atelier de soudure) nécessite un permis ou un certificat de la municipalité.

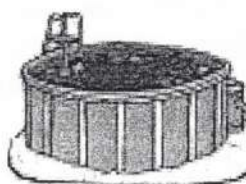
Pour bien profiter de la belle saison en toute sécurité, **il vous faut un permis** si vous procédez à l'installation d'un bassin d'eau, d'un spa, une piscine hors terre, une piscine gonflable ou une piscine creusée car plusieurs normes (implantation, clôture, échelle, dégagement des fils électriques, distance du système de filtration...) doivent être respectées. Un accident est si vite arrivé. Il en va de votre sécurité, celle de votre famille et de votre

entourage.

Savez-vous que le Québec est le détenteur du triste record canadien du taux de noyade en piscine résidentielle ? Pensez-y bien, la sécurité de nos jeunes enfants ne vaut-elle pas la peine de se conformer à la réglementation ? De plus, les patageuses qui semblent si inoffensives sont aussi dangereuses, si non plus, étant plus accessibles aux enfants. Elles doivent être vidées et rangées après chaque utilisation. En conclusion, peut importe la taille de la piscine, il suffit que quelques centimètres d'eau pour se noyer.

Voyez-y et soyez responsable !

Également, vous pouvez faire la demande d'un bilan de l'aménagement de votre piscine résidentielle. Suite à une visite de votre propriété, nous serons en mesure de vous émettre des recommandations pour un aménagement plus sécuritaire.



Beaucoup de citoyens sont conscients qu'avant d'entreprendre tous travaux, il est important de se renseigner à la municipalité pour connaître les lois et règlements qu'ils doivent respecter et pour obtenir les permis ou certificats nécessaires. Par contre, d'autres citoyens font leurs travaux sans ces autorisations. Je vous informe qu'effectuer tous travaux sans les autorisations nécessaires peut vous occasionner dans le futur différents problèmes (amendes, démolition des travaux effectués, problèmes lors de la vente de la propriété...)

Mon horaire est le suivant: **les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.**

Prenez rendez-vous car mon horaire est sujet à changement.

Karine Bouchard
Inspectrice en bâtiment
Tel: 674-2588 poste 23
Fax: 674-9213
kbouchard@ville.st-fulgence.qc.ca